



51 rue Chiron Courtinet - BP 44 - 79010 NIORT cedex  
☎ 05 49 24 42 53  
Mail : ce.0790089t@ac-poitiers.fr

Niort, le 7 juillet 2022

Le Principal

Aux parents d'élèves de 3<sup>ème</sup>

Madame, Monsieur,

Les élèves de TROISIEME effectuent chaque année un stage en entreprise d'une durée de 4 jours. Celui-ci se déroulera **du Mardi 6 au Vendredi 9 décembre 2022.**

Cette activité s'inscrit dans un processus global visant à aider l'élève dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation.

Le choix du stage peut être en rapport avec la profession envisagée par l'élève plus tard mais ce n'est pas impératif.

Il s'agit de permettre à nos collégiens de découvrir une autre réalité, d'approcher le monde du travail et de s'enrichir humainement de cette expérience.

Les démarches qui entourent la réalisation du stage sont également prévues dans cette perspective. Ecrire pour trouver un lieu de stage, aller se présenter, faire état de ses motivations, sont autant de moyens de développer l'esprit d'initiative et le désir d'autonomie de votre enfant.

**Les stages en relation avec la pratique d'un loisir ou en milieu scolaire ne seront pas validés.**

Ce stage fera l'objet d'une évaluation dont les modalités vous seront communiquées ultérieurement. Vous trouverez ci-joint les documents utiles pour le stage dont la convention qui, après signature (par le chef d'entreprise, votre enfant et vous-même), sera remise au professeur principal pour être visée par le chef d'établissement.

### **Attention : nouvelle réglementation :**

Depuis le 1er janvier 2019, l'article L. 4153-1 du code du travail, modifié par l'article 19 de la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 relative à la liberté de choisir son avenir professionnel, autorise les élèves de moins de 14 ans, des classes de quatrième ou de troisième, à effectuer leur séquence d'observation dans une entreprise régie par le droit privé. Ainsi tous les élèves de classe de quatrième et de troisième sont soumis à la même réglementation, quel que soit leur âge, pour effectuer leur séquence d'observation.

Je vous remercie pour votre compréhension et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Franck MOUSSERIN